



Paieement solde de tout compte

Par babydolle60

Bonjour

j'ai été licencié le 19 janvier 2022 suite au décès de mon employeur.

Je suis salariée d'une association aide a domicile.

C'est l'organisme de prévoyance IRCM qui doit me verser mes 2 mois de préavis et indemnités licenciement.

A ce jour je n'ai toujours rien perçu mon dossier pole emploi bloqué car pas les papiers donc aucun revenu.

Mon association et ircem se revoit la balle ?

Que puis je faire?

Cordialement.